MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **Bureau de gestion des personnels contractuels** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDCAR/2022-766** **12/10/2022**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature pour 78 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Résumé :

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDCAR/2022-** **13/10/2022**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature pour 78 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT

Depuis le 1er janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européenne s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés 78 postes (3 en Bretagne, 15 en Normandie et 60 en Hauts-de-France) dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

Il est à noter que les agents bénéficieront d'une formation obligatoire de 2 mois, dispensée conjointement par l'INFOMA et l'ENSV (sauf pour les agents ayant bénéficié de cette formation).

Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Roscoff

- 1 poste de chef.fe de poste frontalier
Poste vacant au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

- 2 postes de vétérinaires aux frontières
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Ouistreham

- 5 postes de vétérinaires aux frontières
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

- 3 postes d'inspecteur.trices aux frontières (catégorie B)
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Gonfreville l'Orcher

- 1 poste de vétérinaire aux frontières
Poste vacant au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

- 4 postes d'inspecteur.trices aux frontières (catégorie B)
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Cherbourg

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Poste vacant au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

SRAL site de Caen

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Poste vacant au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Calais

- 1 poste de chef.fe d'unité vétérinaire aux frontières
Poste vacant au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

- 6 postes de vétérinaires aux frontières
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

- 2 postes de chef.fes d'unité phytosanitaires aux frontières
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

- 1 poste de technicien.ne informatique
Poste vacant au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

- 38 postes d'inspecteur.trices aux frontières (catégorie B)
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Dunkerque

- 2 postes de vétérinaires aux frontières
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

- 5 postes d'inspecteur.trices aux frontières (catégorie B)
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Boulogne sur Mer

- 5 postes d'inspecteurs aux frontières (catégorie B)
Postes vacants au 01/01/2023
Date limite de candidature 10/11/2022

Pour le ministre, et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération

Laurent BELLÉGUIC

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction départementale de la protection des populations du Finistère
Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosainitaire (SIVEP) de Roscoff
Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (Articles L332-2, L332-3 ou L332-7)
Chef.fe du poste frontalier - BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A6D2900177
Catégorie : A2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>2.2</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.
Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation.
Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le chef du poste frontalier :
- coordonne et manage les missions d'inspection du poste frontalier de Roscoff (4 à 8 agents)
- Réalise des inspections :
* secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ,
* secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Encadre une équipe d'inspecteurs et de vétérinaires composée de 4 à 8 personnes.
- Assure la gestion des ressources humaines, la gestion administrative et budgétaire de proximité du poste frontalier en lien avec la DDPP ,
- Assure l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément à la législation de l'UE et nationale et notamment aux exigences de l'assurance qualité ,
- Assure de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du préfet délégué, la Douane,...
- Veille à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.
- Participe aux travaux de concertation nationale du SIVEP
- Réalise des inspections domaine PIF, PED et PEC.

Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise</td><td>Capacité d'encadrement et d'animation d'équipe
Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision
Adaptabilité à des types d'inspection différentes</td></tr>
</table>

	appréciée Permis B indispensable	Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur
Personnes à contacter	François POUILLY, directeur de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 Sébastien LAURENT, chef du SIVEP au 06.32.63.43.32 ddpp@finistere.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction départementale de la protection des populations du Finistère
Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosainitaire (SIVEP) de Roscoff

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (Articles L332-2, L332-3 ou L332-7)
Vétérinaire officiel aux frontières - BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6D2900176
Catégorie : A1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.
Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation.
Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire
- secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ,
- secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, le vétérinaire officiel sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude au travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Bonne qualité relationnelle
Autonomie</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">François POUILLY, directeur de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36
Sébastien LAURENT, chef du SIVEP au 06.32.63.43.32
ddpp@finistere.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction départementale de la protection des populations du Finistère
Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosainitaire (SIVEP) de Roscoff
Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (Articles L332-2, L332-3 ou L332-7)
Vétérinaire officiel aux frontières - BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6D2900185
Catégorie : A1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.
Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation.
Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire
- secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ,
- secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, le vétérinaire officiel sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude au travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Bonne qualité relationnelle
Autonomie</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">François POUILLY, directeur de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36
Sébastien LAURENT, chef du SIVEP au 06.32.63.43.32
ddpp@finistere.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400146** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travaitl (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400143** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travaitl (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400142** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistréham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400097** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinair est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide éxigé	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistréham,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400089** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide éxigé	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre CV et une lettre de motivation Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6R1400108
Catégorie : B</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>2</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021.
Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL.
Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30),
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances microbiologie et biologie
Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée.
Permis B exigé</td><td>Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Autonomie dans le travail</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400096** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400066** **Catégorie : B**	
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

	Savoirs	**Savoir-faire**
Compétences liées au poste	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication :	**Référence du poste : A6R1400100**
Catégorie : A1	

Corps	**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire	NA

Poste V (Vacant)

Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale. Cycle horaire de 35h par semaine : 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés.
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide éxigé	Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6R1400135
Catégorie : B</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>2</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021.
Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL.
Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale,
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances en microbiologie et de biologie
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de l'anglais appréciée
Permis B exigé</td><td>Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Transmettre CV et lettre de motivation :
Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400134**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400104** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400095** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail(8h45) selon planning. Travail en horaires décalés,	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôles Frontaliers de Cherbourg,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400113** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail(8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Service régional de l'alimentation
Site de Caen
6, boulevard Général Vanier – 14070 CAEN Cedex 5
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)
Inspecteur.trice import BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : 20072 Référence du poste : A6R1400179
Catégorie : B</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Agent contractuel des services déconcentrés</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le SRAL est une équipe pluridisciplinaire de 110 agents qui mettent en œuvre, à l'échelle régionale, les politiques régaliennes (sécurité sanitaire dans les domaines végétal et animal) et incitatives en concertation avec les directions départementales et les partenaires concernés. Il est implanté sur six sites : Caen, Rouen, Gonfreville l'Orcher, Dieppe, Cherbourg et Caen-oustréham.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Responsable qualité local pour le déploiement et la mise en œuvre de la démarche de management par la qualité dans les postes de contrôle frontalier (PCF de Gonfreville l'Orcher, Dieppe, Cherbourg et Caen-Ouistréham) en appui au RQL du SRAL.
Réalisation d'inspection à l'import afin de connaître les missions et l'organisation des PCF.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Contribuer au pilotage et à la mise en œuvre de la démarche de management par la qualité dans les postes de contrôle frontalier.
Appuyer et suppléer le RQL dans la mise en œuvre de la démarche qualité au sein de la DRAAF.
Préparer et suivre les audits des PCF et de la DRAAF.
Réaliser des inspections en PCF pour acquérir et maintenir une compétence dans le domaine de l'import.
40 % du poste mission RQL et 60 % du poste mission d'inspection.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Le RQL pour les PCF est affecté au pôle coordination sous l'autorité de la cheffe de pôle, auprès du CRAQ/RQL. Il reçoit ses instructions fonctionnelles du CRAQ/RQL pour ce qui concerne ses missions de RQL. Il est également en lien avec le coordinateur des PCF.
Le RQL des PCF exerce sa mission avec les services de la DRAAF, principalement les PCF. Il est le contact avec des personnes relais chargées de la démarche qualité en local au sein des PCF.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissance de l'environnement institutionnel (DGAL-DD(ETS)PP) et des missions du BOP 206
Formation initiale dans le management par la qualité
Compétences rédactionnelles et d'élocution
Permis B</td><td>Qualités relationnelles, sens de la pédagogie
Goût pour le travail en équipe et la communication
Capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction
Autonomie, rigueur
Utilisation courante du logiciel de bureautique
Disponibilité</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Jean-François Collobert, Chef du SRAL
Tél : 02 31 24 99 62
Courriel : jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr
Anne Christine Papin, Adjointe au chef du SRAL
Tel : 02 32 18 94 27
Courriel : anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste de contrôle frontalier
62100 CALAIS

Chef.fe d'unité Vétérinaire BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A6R8000246
Catégorie : A2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Management d'une équipe d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire.
Coordination technique des missions d'inspection à l'import.
Expertise dans le domaine vétérinaire</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">1. Encadrer les équipes d'inspecteurs
2.Coordonner les missions d'inspection :
2.1 Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection.
2.2 Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs (Eurotunnel), en travaillant en relation avec la douane et les transitaire.
2.3 Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.
2.4 Participer aux travaux de concertation nationale du SIVEP.
3. Etre un appui et un relai managérial du chef de poste et de ses 3 adjoints. Les seconder, les suppléer et les alerter si besoin.

Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.
Ces horaires ne s'appliquent pas aux chefs d'unité qui sont soumis à un cycle de travail administratif « classique ».
Les fonctions peuvent être soumises à astreintes</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Chefs d'unités du site et des autres sites du PCF de Calais/Boulogne +PCF de Dunkerque, Transitaires et opérateurs économiques, Douanes, DDPP, SIVEP Central
Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.
Ces horaires ne s'appliquent pas aux chefs d'unité qui sont soumis à un cycle de travail administratif « classique ».
Les fonctions peuvent être soumises à astreintes</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire
Connaissance de l'environnement administratif
Bonne pratique de la langue anglaise</td><td>Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'équipe
Aptitude pour le travail en équipe
Bonnes qualités relationnelles
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse et capacité de décision</td></tr>
</table>

	appréciée Permis B indispensable	Réactivité Autonomie
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice Vétérinaire BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A2</td><td colspan="2">Référence du poste : A6R8000051</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td colspan="2">Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td colspan="2">3.1</td></tr>
<tr><td colspan="5">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="4">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="4">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="4">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="4">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td colspan="2">Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td colspan="2">Aptitude pour le travail en équipe
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Bonne qualité relationnelle
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="4">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS - 62100 CALAIS

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP

Inspecteur.trice Vétérinaire BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6R8000248
Catégorie : A2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L’année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l’importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l’importation concernent les denrées d’origine animale, les animaux vivants et des produits d’origine animale non destinés à l’alimentation humaine.
La mission du SIVEP est d’empêcher l’introduction d’organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l’autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l’inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d’origine animale à l’importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Il est désigné responsable de l’équipe d’inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations.
Des formations sont proposées, notamment pour l’accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l’organisation, rigueur
Qualités d’analyse
Bonne qualité relationnelle
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A6R8000251
Catégorie : A2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine.
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Bonne qualité relationnelle
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice Vétérinaire BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A2</td><td>Référence du poste : A6R8000257</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine.
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Bonne qualité relationnelle
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice Vétérinaire BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A2</td><td>Référence du poste : A6R8000383</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine.
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Bonne qualité relationnelle
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice Vétérinaire BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A2</td><td>Référence du poste : A6R8000385</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine.
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de CALAIS

Chef.fe d'unité phytosanitaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A6R8000122
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Ces PCF sont rattachés, sur le plan technique, au SIVEP « central » et, sur le plan administratif, à la DRAAF des Hauts-de-France.
Le PCF de Calais-Boulogne regroupe environ 190 agents, dont un peu plus d'un tiers sur le site de Calais-Port, répartis en 5 équipes de 12 inspecteurs + 2Management d'une équipe d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire.

Coordination technique des missions d'inspection à l'import.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">1. Encadrer les équipes d'inspecteurs
2.Coordonner les missions d'inspection :
2.1 Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection.
2.2 Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs (Eurotunnel), en travaillant en relation avec la douane et les transitaire.
2.3 Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.
2.4 Participer aux travaux de concertation nationale du SIVEP.
3. Etre un appui et un relai managérial du chef de poste et de ses 3 adjoints. Les seconder, les suppléer et les alerter si besoin.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Chefs d'unités du site et des autres sites du PCF de Calais/Boulogne +PCF de Dunkerque, Transitaires et opérateurs économiques, Douanes, DDPP, SIVEP Central
Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.
Ces horaires ne s'appliquent pas aux chefs d'unité qui sont soumis à un cycle de travail administratif « classique ».
Les fonctions peuvent être soumises à astreintes</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Aucun diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire
Connaissance de l'environnement administratif
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'équipe
Aptitude pour le travail en équipe
Bonnes qualités relationnelles
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse et capacité de décision
Réactivité
Autonomie</td></tr>
</table>

		Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Chef.fe d'unité phytosanitaire BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A6R8000228
Catégorie : A1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Seconder et suppléer le chef de poste et coordonner les missions d'inspection de l'unité d'inspection phytosanitaire du poste frontalier.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Seconder le chef de poste frontalier pour la gestion administrative du site en ce qui concerne :
- Participer à la gestion des équipes et à la gestion administrative et budgétaire de proximité
- Encadrer une équipe d'inspecteurs phytosantaires
- Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément notamment aux exigences de l'assurance qualité
- Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du Préfet délégué, de la douane …
- Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et ds dossiers contentieux</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SIVEP national à la DGAL, douanes, opérateurs économiques, DDPP, transitaires et exportateurs
Les horaires du chef d'unité sont fondés sur un rythme de 38.30 par semaine. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail des équipes à encadrer sont donc des horaires postés. Le poste de chef d'unité n'est pas concerné par ce cycle horaire</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Aucun diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine phytosanitaire
Connaissance de l'environnement administratif national et communautaire dans le domaine phytosanitaire
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Bonne expérience d'encadrement
Aptitude pour le travail en équipe
Sens de l'organisation et des responsabilités, rigueur
Qualités d'analyse
Réactivité
Bonne qualité relationnelle
Autonomie dans le travail</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS - 62100 Calais

Technicien.ne informatique - BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000138** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité techniques et économie agricoles		2
Secrétaire administratif		3
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	L'organisation et le fonctionnement des Services d'inspection aux frontières (SIVEP) sont assurés par le secrétariat général qui pilote l'ensemble des fonctions support de la DRAAF. Assurer auprès des postes frontaliers de Calais/Boulogne et de Dunkerque, en lien avec le pôle informatique de la DRAAF, l''installation et la maintenance des équipements locaux, en garantir le fonctionnement (poste de travail, réseaux de télécommunications, logiciels…)	
Description des missions	Assurer le fonctionnement continu des installations des SIVEP dont les missions de contrôle doivent être assurées 24h/24 et 7j /7 par 260 agents. Effectuer l''installation, la maintenance et la mise à jour des postes de travail, réseaux, serveurs, équipements périphériques et de mobilité ainsi que des matériels, composants logiciels infrastructure, applications,..) soit par déplacement sur site, soit en télémaintenance en lien avec la MSI. Assister, conseiller accompagner les utilisateurs en matière de prise en main et de sécurité périphérique (sauvegardes, mots de passe, lutte antivirale) Traiter les dysfonctionnement et les incidents (diagnostic, traitement, suivi) pour assurer un contrôle H24. Mettre en œuvre les conditions techniques assurant le fonctionnement de TRACES NT (outil spécifique de la commission européenne). Maintenir et développer WebSIVEP/WIkisivep : outil ; spécifique, développé en interne et dédié aux PCF des Hauts-de-France dans le cadre du Brexit.	
Champ relationnel du poste	Les agents des SIVEP, la MSI de la DRAAF, les partenaires extérieurs, les services centraux du ministère, les opérateurs économiques qui accueillent les PCF : Getlink, Port de Calais, Port de Dunkerque. Le poste est susceptible d'être assujetti à des astreintes.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Architectures des équipements locaux. Normes de sécurité informatique. Techniques et procédures d'installation et de maintenance des équipements locaux.	Ecouter. Faire preuve de rigueur et de méthode. Travailler en équipe. Diagnostiquer et traiter les dysfonctionnements.
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de CALAIS - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières - BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000060</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de secteur phytosanitaire (PEC). Les contrôles à l'importation concernent les végétaux et certains produits végétaux. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes phytopathogènes pour les végétaux sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de CALAIS - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000065**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	IInspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de CALAIS - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières - BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000067**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000085**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000087</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000172**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000173**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit). .	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000174**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000175**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000176**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000177**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000179**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000180</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l’importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l’importation concernent les denrées d’origine animale, les animaux vivants et des produits d’origine animale non destinés à l’alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d’empêcher l’introduction d’organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l’autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l’inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d’origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l’importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Des formations sont proposées, notamment pour l’accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Connaissances du domaine alimentaire
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l’organisation, rigueur
Qualités d’analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000181</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000182</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td colspan="2">Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td colspan="2">Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000183</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6R8000184
Catégorie : B</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances du domaine alimentaire
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000188</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000189**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000190** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6R8000292
Catégorie : B</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000297</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000321</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Il sera en charge de la réalisation de prélèvements.
Il assurera le suivi hygiénique des SIVEP</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Connaissances et maîtrise des pratiques en matière d'hygiène
Maîtrise des outils informatiques
Pratique de l'anglais appréciée
Permis B</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000325**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales..	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000329</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l''autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l''inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td colspan="2">Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td colspan="2">Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Frédéric Bertrand Mail frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000332** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000340</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000349**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000351**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000401**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000434</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000435**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000441**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000444</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l’importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l’importation concernent les denrées d’origine animale, les animaux vivants et des produits d’origine animale non destinés à l’alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d’empêcher l’introduction d’organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l’autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l’inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d’origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l’importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Des formations sont proposées, notamment pour l’accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Connaissances du domaine alimentaire
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l’organisation, rigueur
Qualités d’analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000447**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières - BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000455**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.x).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières - BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000457**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières - BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000458**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000235** **Catégorie : A2**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit)	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice Vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000377** **Catégorie : A2**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit)	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche
Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP
Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6R8000070
Catégorie : B</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de DUNKERQUE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche
Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000072</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td colspan="2">Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td colspan="2">Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche
Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000193</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de DUNKERQUE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Connaissances du domaine alimentaire
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche
Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000196** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de DUNKERQUE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche
Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000199</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de DUNKERQUE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Connaissances du domaine alimentaire
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73
Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Référence du poste : A6R8000088
Catégorie : B</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l’importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l’importation concernent les denrées d’origine animale, les animaux vivants et des produits d’origine animale non destinés à l’alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
La mission du SIVEP est d’empêcher l’introduction d’organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l’autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l’inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d’origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l’importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l’aquaculture.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l’organisation, rigueur
Qualités d’analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000201</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000202</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000205</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000289** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40